

Élection de M. Yannis Bekhti à la présidence de l'EPCC Cité du design - Discours de M. Yannis Bekhti

Saint-Étienne - Mardi 2 juin 2026

Nous inaugurons aujourd'hui ce premier Conseil d'administration de la Cité du Design.

Je sais que nous sommes toutes et tous attachés à ces institutions. Comme l'a rappelé le Président, elles témoignent de notre héritage commun et représentent une véritable force de dynamisme pour Saint-Etienne Métropole.

Cet attachement, nous permet d'avoir un regard lucide sur les difficultés que la Cité du Design a rencontré ces dernières années.

Pour réussir, il nous est nécessaire d'assurer des fondations solides en termes de gouvernance, de financement et de fonctionnement opérationnel. Ce travail commun nous permettra de déployer une vision stratégique renforcée au service du territoire de la métropole et de ses habitants. Cette nouvelle impulsion, nous aurons à la construire ensemble, dans le dialogue.

Pour engager cette dynamique, il nous faudra nous appuyer sur deux principes cardinaux :

- La transparence : afin que les grandes orientations définies le Conseil d'Administration et les élus métropolitains puissent être mises.
- La concertation : qui guidera chaque décision prise dans un esprit d'ouverture et de consultation de toutes les parties prenantes.

Nos premières actions seront concrètes.

Comme Président, je souhaite que nous portions le projet de mettre au cœur du fonctionnement de notre établissement public, l'École supérieure des arts et du design. Elle doit être le centre de gravité autour duquel se déploie l'ensemble des activités de notre institution. Pour cela, nous prendrons le temps de regarder de près les modalités stratégiques, organisationnelles et budgétaires qui permettront de définir un modèle économique, un ancrage territorial. Tout cela se fera dans un dialogue social renforcé.

Comme l'a affirmé le Président, le design est un héritage de l'histoire industrielle stéphanoise. L'ESADSE perpétue cette tradition en transmettant des savoir-faire et en continuant à imaginer les créations de demain. Il est donc essentiel de lui donner les moyens de continuer à se développer et d'alimenter les actions actuelles et futures de la Cité du Design.

Afin d'assurer la mise en place de cette ambition, il est nécessaire de reporter la prochaine Biennale à 2028 afin d'assurer son rayonnement et sa tenue dans les meilleures conditions.

Je suis convaincu qu'ensemble, nous avons la capacité de faire de la Cité du Design un acteur majeur de l'innovation, de la culture et du développement de notre territoire, au service de tous les Stéphanois.

Yannis Bekhti

Conseiller métropolitain délégué, chargé de la recherche et du design, auprès du Vice-président,
Cyril Hortala
Adjoint au maire de Saint-Étienne
Président de l'EPCC Cité du design